

LATITUDE

Février 2006

>> approche

ENVIRONNEMENT

la plate-forme labellisée par une norme

En décembre dernier, l'Aéroport Cannes-Mandelieu a décroché la certification ISO 14001. Ce label récompense ses efforts en matière de gestion environnementale.

Le certificat ISO (International Standing Organisation) 14001 a été obtenu en décembre dernier à la suite d'un audit de deux jours réalisé par DNV, organisme certificateur agréé. Il est décerné pour trois ans, avec des audits intermédiaires chaque année. "La norme ISO 14001 définit les règles de mise en place d'un système de management de l'environnement", explique Sylvie Vieuxloup, chargée des Systèmes de Management Environnemental des aéroports de Nice et Cannes-Mandelieu.

"Elle prévoit la définition d'objectifs précis et la mise en œuvre de moyens à la fois techniques, humains et financiers."

La démarche de certification est un processus de longue haleine, qui a commencé en septembre 2004. "Nous avons d'abord procédé à une analyse environnementale, puis nous avons déterminé une politique environnementale, résumée en trois priorités : maîtriser nos rejets, rationaliser nos consommations en énergie, inscrire l'aéroport dans une démarche de développement durable. Nous avons ensuite planifié différentes actions, du tri sélectif des déchets à l'optimisation de l'arrosage

des espaces verts en passant par des mesures d'économie d'énergie... Nous avons également mis en place des outils de surveillance et de mesure afin d'évaluer la conformité de nos installations." L'ensemble du personnel de l'aéroport a été impliqué dans la démarche de certification (réunions, plaquette d'information...). Les entreprises de la plate-forme ont également été sensibilisées, par exemple sur l'utilisation de la déchetterie mise à leur disposition.

Ce label signifie que la plate-forme répond aux exigences de la norme internationale dans ses différents impacts environnementaux : gestion de l'eau, de l'air, des déchets, de la biodiversité, des risques...

La démarche de certification a conduit l'Aéroport Cannes-Mandelieu à apporter de multiples améliorations à ses installations comme à son organisation : meilleure gestion des eaux pluviales avec la mise en place d'un décanteur-séparateur d'hydrocarbures (lire en p.3), modernisation des outils de contrôle de pollution sur les équipements techniques (chaudières, cuves, climatisation, groupes électrogènes...), prévention renforcée des risques de pollution, en tenant compte de la sécurité des personnes et aussi de la protection de l'environnement (récupération des eaux utilisées par les pompiers en cas d'incendie...). D'autres mesures sont programmées courant 2006 (lire en p.2).

L'audit a mis en évidence les points forts de l'organisation environnementale : une démarche bien intégrée à la stratégie, une forte implication du personnel, de réels moyens mis en œuvre, une analyse environnementale et une veille réglementaire optimale, des actions de formation, de sensibilisation et de communication de haut niveau, y compris à l'intention des sous-traitants et des intérimaires... Des axes de progrès ont également été identifiés, parmi lesquels l'amélioration des stockages de matières dangereuses.

>> position

Olivier Dufour,
Chef d'exploitation
de l'Aéroport
Cannes-Mandelieu



Des engagements tenus

Ce n'est pas parce que nous évoluons dans le monde de l'aérien que nous avons l'habitude de faire des promesses en l'air ! L'Aéroport Cannes-Mandelieu a coutume de tenir ses engagements.

En 2005, nous visions la certification environnementale ISO 14001 : elle a été obtenue en décembre. La certification vient récompenser les efforts de notre équipe, qui a travaillé quinze mois durant pour mettre la plate-forme au niveau élevé d'exigence que réclame cette norme internationale.

Nous avons entrepris des améliorations d'envergure comme l'installation d'un décanteur-séparateur d'hydrocarbures destiné au traitement des eaux pluviales. Nous sommes fiers d'être ainsi l'une des premières entreprises du bassin cannois à mériter ce label, et l'un des deux premiers aéroports d'affaires certifiés ISO 14001 en France.

Cette certification vient renforcer les engagements de notre Charte pour l'Environnement. Elle inscrit dans le marbre notre démarche de développement durable, en partenariat avec les acteurs de la plate-forme, les collectivités locales et les riverains. Elle est donc une garantie de transparence, toutes nos initiatives en la matière étant soumises à un processus d'évaluation par un organisme indépendant. De plus, la norme repose sur un principe d'amélioration continue. D'ici 2010, nous avons planifié un plan de mesures, de la valorisation des déchets aux énergies propres. Une quinzaine d'actions seront concrétisées cette année. Là encore, nous tiendrons nos promesses !

>> sommaire

2 GRAND ANGLE

ISO 14001 : des actions au programme

3 ZOOM

Qu'est-ce qu'un décanteur ?

4 ESPACE RIVERAINS

Groupe Trajectoires : les riverains mieux informés



ENVIRONNEMENT

des actions au programme

**Pour satisfaire aux engagements pris
dans le cadre de la certification ISO 14001,
une quinzaine de mesures est planifiée cette année.**

L'objectif "mieux maîtriser nos rejets" se traduit concrètement par plusieurs initiatives, déjà engagées ou qui seront prises lors du premier semestre 2006. La mise en place de bacs de rétention étanches est prévue dans la déchetterie, afin de bien séparer les différents produits polluants. Cette installation sera ensuite régulièrement vérifiée. Pour faciliter la gestion des déchets côté piste, une poubelle spécifique a été installée pour les déchets issus de l'activité aéronautique, par exemple les bombes antigel utilisées par les pilotes. Ces déchets seront traités par une filière d'élimination adaptée.

Afin de mieux prévenir tout risque de pollution, une nouvelle cuve et une pompe de distribution de gasoil ont été installées dans le dépôt de carburant. Des moyens de protection seront mis en œuvre pour éviter la pollution des eaux pluviales en cas de déversement de carburant (boudins, chariot de transport...).

Lors du second semestre 2006, toujours en vue de prévenir les pollutions, les pompiers de l'aéroport auront à leur disposition une remorque spéciale dédiée aux interventions en cas de pollution par hydrocarbures. Dans un souci de respect de la réglementation environnementale, des mesures de protection des systèmes électriques sont prévues, avec, entre autres, l'installation de parafoudres.

Les eaux usées
sont canalisées
et traitées



"Ces différentes actions s'inscrivent dans une démarche de communication participative, afin de sensibiliser l'ensemble des utilisateurs de la plate-forme à l'environnement", précise Sophie Chaumet-Dalmasso, responsable Environnement de l'aéroport. "Des plaquettes d'information sur le tri sélectif seront distribuées aux pilotes et aux clients d'affaires. Les entreprises sous-traitantes seront également sensibilisées, notamment celles qui interviennent sur les chantiers : la manière dont elles organisent la gestion des déchets de chantier, en particulier les matières dangereuses, fera partie de leur cahier des charges."

Si l'Aéroport Cannes-Mandelieu est aujourd'hui certifié ISO 14001, toutes les entreprises basées sur le domaine aéroportuaire ne sont pas forcément très informées sur la démarche environnementale.

Le service Environnement a donc décidé de réaliser des audits de terrain auprès de ses partenaires.

Le but est de les sensibiliser et de les conseiller dans plusieurs domaines - stockage de matières dangereuses, rejets dans les réseaux d'eau pluviales et usées, économie d'énergie...-, et bien sûr de faire passer le message du développement durable !

Chaque type de déchets est recueilli dans des conteneurs spécifiques



qu'est-ce qu'un décanteur ?



*Le coût total
de cet équipement est
d'un million d'euros.*

*Le chantier a nécessité
la coordination
de plusieurs corps de métiers :
experts en études de sol
et en géotechnique,
entreprises de génie civil
et d'électricité,
spécialistes des curves
et des pompes...*

Réponses avec Pascal Lévy, chef de projet Travaux pour les aéroports de Nice & Cannes-Mandelieu.

De quoi s'agit-il ?

Ce décanteur-séparateur d'hydrocarbures, appelé également déboureur, sert au traitement des eaux pluviales issues de la zone où se situent l'aérogare et les parties goudronnées. Il a pour fonction de récupérer les boues et de séparer les hydrocarbures présents dans l'eau, pour rejeter dans le Béal une eau non polluée. Il est installé en bout de piste, côté mer, en amont d'un bras mort du Béal.

Cette installation répond-elle à une obligation légale ?

Oui, elle est imposée par l'arrêté de prescriptions complémentaires du 21 mars 2001 relatif aux surfaces imperméabilisées de l'Aéroport Cannes-Mandelieu, dans le cadre de la Loi sur l'Eau. Un équipement du même type a été installé à l'Aéroport Nice Côte d'Azur.

Comment ça marche ?

Le décanteur est une cuve cylindrique de 12 mètres de long et de 3 mètres de diamètre, raccordée au réseau de canalisations, enterrée à 4,75 m de profondeur, sous une dalle de béton. Une station de relevage, équipées de deux pompes, permet d'évacuer les eaux après traitement. En cas de fortes pluies, un déversoir d'orage récupère le trop-plein et l'évacue dans le Béal. Un analyseur d'eau, constitué de composants chimiques et électroniques, contrôle la pureté de l'eau et émet une alerte en cas de problème.

Combien de temps ont duré les travaux et avez-vous rencontré des difficultés particulières ?

Les travaux ont commencé en février 2005 et ont été terminés en début d'année 2006. La principale difficulté a été de creuser dans la nappe phréatique jusqu'à six mètres de profondeur. Nous avons trouvé une zone de sables très perméables, gorgés d'eau, ce qui a compliqué les travaux. D'autres contraintes étaient liées à la situation du chantier, en bout de piste, sous la trouée d'envol des avions. Pour ne pas gêner le trafic aérien, nous étions limités à des engins de 3,50 mètres de haut. Les travaux de nuit n'étaient pas toujours possibles. De plus, la zone se situant en zone réservée, il a fallu aménager un accès spécifique au chantier.



INITIATIVES

Suivez-le guide

Si vous n'avez pas encore profité des Journées Découvertes, qui permettent aux riverains de l'Aéroport Cannes-Mandelieu d'explorer la plate-forme, inscrivez-vous sans tarder !

*Groupes de 10 personnes, sur rendez-vous :
- le mardi après-midi pour les scolaires
- le vendredi après-midi pour les adultes.*

Contact : Corinne Rugiu

Tel : 04 93 21 44 17

Fax : 04 93 21 31 47

e-mail : corinne.rugiu@cote-azur.cci.fr

Connectez-vous

Les résultats des dernières mesures de bruit et de qualité de l'air sont disponibles sur le site :

www.cannes.aeroport.fr

GROUPE TRAJECTOIRES

les riverains mieux informés

A la demande de la Commission Consultative Environnement, un groupe de travail "Trajectoires" a été constitué. Les riverains peuvent ainsi suivre de près le bon respect par les pilotes des procédures d'approche.

L'instauration de nouvelles procédures d'approche aux instruments pour l'Aéroport Cannes-Mandelieu a suscité des interrogations de la part des riverains. La constitution d'un groupe de travail "Trajectoires" a donc fait partie des recommandations de la Commission Consultative Environnement. Ce groupe a été constitué et s'est réuni pour la première fois en septembre 2005. Il est composé des représentants des cinq associations partenaires de l'aéroport (ADEC, ADNA, CPIE, GADSECA et SID), de l'EBAA-France (association de pilotes d'affaires), de la CCI Nice Côte d'Azur et de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

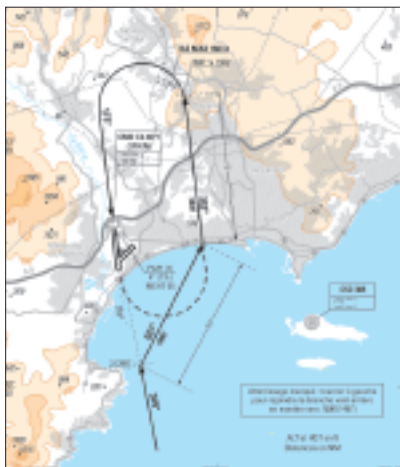
"Nous avons fait aux riverains une restitution précise des trajectoires suivies par les pilotes, notamment lors de la période estivale", explique Michel Sivry, chargé de mission Environnement au sein du service Navigation Aérienne Sud-Est de la DGAC. "Ils ont pu ainsi constater qu'aucune anomalie n'avait été enregistrée : tous les aéronefs avaient respecté les règles de circulation aérienne."

Appliquée depuis deux ans pour des raisons de sécurité, la nouvelle procédure d'approche aux instruments de la piste cannoise (IFR : Instrumental Flying Rules) a nécessité l'installation d'une balise radioélectrique sur l'île Sainte-Marguerite et d'une antenne en bout de piste. "Désormais, les pilotes sont tenus de suivre un axe déterminé dans leur procédure d'approche,

Comité Permanent

Il rassemble une partie des membres de la Commission Consultative Environnement, représentatifs de ses composantes (associations de riverains, services de l'Etat et CCI Nice Côte d'Azur). Il a pour mission de veiller à l'avancement des dossiers prioritaires.

avec bien sûr des aires de tolérance : un avion n'est pas un train ! Cette procédure sécurise les décollages et les atterrissages sur la plateforme, en particulier en cas de mauvais temps." Une seconde réunion est prévue cette année, en principe après l'été.



FEUILLE DE ROUTE

FEVRIER

- Mise en place d'un point de mesure permanent à La Roquette s/Siagne

MARS

- Réunion de la Commission Consultative Environnement

JUIN

- 13 juin : réunion du Comité Permanent

JUILLET-AOUT

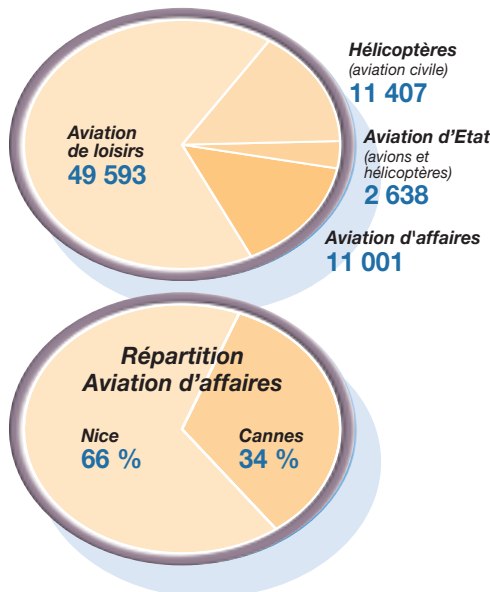
- Mesures Bruit & Qualité de l'air

>> tableau de bord

trafic 2005

(en nombre de mouvements)

Total : 74 639 mouvements



Groupe Nuisances Sonores

Lors de sa réunion du 24 janvier, le groupe de travail Nuisances Sonores a validé la mise en place d'un point de mesure permanent sur la commune de La Roquette s/Siagne. Il sera installé courant février au niveau de l'antenne de téléphonie mobile SFR.

LATITUDE

Directeur de la Publication :
Hervé de Place, Directeur des Aéroports de la Côte d'Azur

Directeur de la Rédaction :
Olivier Dufour, Chef d'exploitation de l'Aéroport Cannes-Mandelieu

Rédacteur en chef :
Corinne Rugiu, Chargée de Communication

Comité de rédaction :
Olivier Dufour, Sophie Chaumet-Dalmasso, Frédéric Ganneval

Rédacteur : Carole Guinard

Conception : Artenice

Photographies :
Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, Jérôme Kelagopian